



VILLE DE PUTEAUX

COLLECTE DES DÉCHETS: LES HORAIRES VONT CHANGER

à partir du 6 août



QU'EST-CE QUI CHANGE ?

- Le camion qui collecte les bacs des « **grands collectifs** * » commence sa tournée à **10h** au lieu de 7h45.
*Adresses concernées disponibles en ligne : www.puteaux.fr
- Même chose pour le camion des **encombrants** (lundi, mercredi, vendredi), qui commence aussi à **10h** au lieu de 7h45.
- Le camion de collecte des **déchets verts** (1 mardi sur 2) ne change pas ses horaires et débute sa tournée à **10h**.
- Pour les 4 camions qui collectent les bacs en **fin d'après-midi/début de soirée** (la très grande majorité des déchets collectés), le départ des tournées sera fixé à **14h30** au lieu de 15h45.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les personnes qui s'occupent des opérations de sortie et de rentrée des conteneurs : le personnel d'entretien et les habitants qui sortent et rentrent eux-mêmes leur bac.

À QUELLE HEURE DOIS-JE SORTIR MON BAC ?

- À partir du **6 août**, il faudra sortir votre bac au plus tôt **1 heure avant** le passage du camion (après 13h30), et le rentrer **30 minutes** après.
- Une période de «réglages» est prévue jusqu'au **15 septembre**.

POURQUOI LES HORAIRES CHANGENT-ILS ?

- Pour désengorger les rues de Puteaux aux heures de pointe et réduire les embouteillages. Cela entraînera moins de stress, moins d'énerverment pour les automobilistes, et donc davantage de sécurité pour le personnel de collecte.

CELA VA-T-IL COÛTER PLUS CHER AU CONTRIBUABLE ?

- Non, cette évolution a été anticipée quand le marché de collecte a été rédigé. Le coût de la collecte ne sera donc pas modifié.

RAPPELS

Ne déposez pas vos déchets (bacs ou encombrants) devant la porte de votre voisin ni sous ses fenêtres.

Pour vos ordures ménagères (bacs gris), utilisez des sacs poubelles, ne déposez pas vos déchets en vrac dans le bac.

Pour vos déchets recyclables (bacs jaunes) : déchets à déposer en vrac dans le bac, sans sacs.

Ne déposez pas vos sacs à même le sol.

Si vous n'êtes pas sûr(e) qu'un déchet se recycle, déposez-le dans votre bac gris ou appelez le Pôle Déchets qui vous renseignera.